



Municipalité du district d'Argyle bulletin d'information - 2009 printemps/été

Le message du préfet

Bienvenue à notre bulletin nouvellement conçu. Nous souhaitons que vous trouviez notre bulletin informatif et interactif. Lors de l'élection municipale au mois d'octobre, les résidents d'Argyle ont eu l'occasion de parler et partager leurs inquiétudes avec les candidats.

Basés sur vos réactions, nous allons nous concentrer d'avantage à améliorer et augmenter la communication avec nos contribuables. Ce bulletin vous sera maintenant fourni à tous les trois mois.

Nous vous encourageons également de visiter notre site web au :

<http://www.munargyle.com>

Nous souhaitons recevoir de vos réactions au sujet de ce bulletin ainsi que toute autre information que vous désirez voir dans nos bulletins trimestriels. Envoyez vos commentaires s'il vous plaît à :
newsletter@munargyle.com



Coup d'oeil sur la communauté: Le pont Indian Sluice

Le samedi 15 août 2009, l'Île Surette et les communautés voisines vont commémorer le centenaire du Pont du Sault ainsi que le 150^e anniversaire de la fondation de la paroisse Saint-Joseph. Cette année, la paroisse de l'Île Surette fut également choisie pour célébrer la Fête de l'Assomption qui aura lieu le même jour.

Parmi les festivités il y aura :

- Un tournoi de pêche sur le Pont du Sault
- Un souper de chaudière de fruits de mer
- Une marche sur le pont
- Divertissement par des artistes acadiens

Coup d'oeil sur la communauté: Little River Harbour

Le département du tourisme d'Argyle a reçu au-delà de 4 000 \$ du Provincial Legacy Fund pour remplacer le panneau «Welcome to Little River Harbour» qui mettait en vedette le chien provincial le «Little River Duck Toller».

Le nouveau panneau est construit en métal (y-inclus les poteaux) et va souhaiter la bienvenue aux résidents et aux visiteurs pour plusieurs années à venir.



Avis municipal

Autocollant de rejet

À partir du 2 mars 2009, des autocollants de rejet seront fixés sur les sacs bleus de recyclage qui contiennent trop de déchets ainsi que les sacs d'ordures noirs lorsqu'il y en a plus qu'un par résidence placé abondamment de la route pour collecte. Cette mesure est nécessaire pour nous aider à obtenir un taux d'élimination mandaté par la province. Ce taux est 300kg par personne par année satisfaisant ainsi les pratiques de collecte de la région.

La contamination des sacs bleus

La contamination des sacs bleus par des matières organiques et des ordures causent des problèmes sérieux au centre de recyclage et doivent être placés dans votre poubelle verte ou dans un sac de déchets transparent.

Les sacs de recyclage qui contiennent seulement du papier ont besoin de moins de triage et seront mis en balle et transformés en produits tels que les cartons d'œufs et des plateaux (take out), ici même en Nouvelle-Écosse!

La Municipalité d'Argyle désire remercier tous les résidents pour leurs efforts et leur assistance avec ce programme.

La Planification communautaire pour un futur durable

Quelle est votre vision pour le futur?

La Municipalité d'Argyle s'est engagée à devenir une municipalité qui est plus durable. Le premier pas dans cette route est de mettre à jour les documents de planification de la municipalité et de développer un plan intégré communautaire de durabilité. Des consultations avec des membres de la communauté et des organisations sont en marche à l'heure actuelle et des ateliers communautaires sont planifiés pour le printemps. Au cours des deux prochaines années la stratégie de planification municipale et le règlement de l'utilisation des terres seront révisés et mis à jour en œuvrant de près avec les résidents et les organisations de cette municipalité et de la région du sud-ouest.

Impliquez-vous et participez dans le processus de planification communautaire. Ce processus est conçu pour écouter autant de membres de la communauté que possible pendant que nous développons une nouvelle vision et un plan municipal pour le futur. Le Planning Advisory Committee (PAC) a été nommé par le Conseil pour gérer ce processus de planification communautaire.

- Quel est l'atout le plus valable de votre communauté?
- Comment pouvons-nous protéger cet atout pour les générations futures?
- Quelle sorte de communauté désirez-vous pour vos enfants et petits-enfants?

Donnez votre opinion au sujet du futur de votre communauté

Yarmouth/Barrington/Argyle District Planning Commission

Téléphone: 648-3166 Télécopieur: 648-0432

Connaissons nos trois nouveaux conseillers



Kathy Bourque

La conseillère Kathy Bourque demeure à Pubnico-Est-le-centre avec son époux Gilles et leurs deux fils, François et Gabriel. Kathy représente le district 7 qui inclut Pubnico Head et Pubnico-Est. Les objectifs de Kathy en tant que conseillère sont de travailler pour rendre sa communauté une meilleure place à vivre. Elle se dit prête à écouter et à présenter au Conseil toutes les suggestions de ses électeurs et de personnellement les contacter pour leur donner les résultats.



Guy Surette

Le conseiller Surette demeure sur l'Île Surette avec son épouse Patsy. Le conseiller Surette représente le district 4 qui inclut les Buttes-Amirault, la Pointe-du-Sault, l'Île Surette et l'Île Morris. Ceci est son premier terme comme conseiller et il espère amener les préoccupations de son district au Conseil Municipal. Au cours des quatre prochaines années, il espère amener des nouvelles idées et des visions pour le futur de notre municipalité.



Malcolm Madden

Malcolm demeure à Sainte-Anne-du-Ruisseau avec son épouse Margaret, et leur deux fils, Devin et René. Le conseiller Madden représente le district numéro 5, qui inclut SAR, Eel Brook, Belleville, et Quinan. Depuis 1979 Malcolm est le propriétaire et le gérant d'Eel Brook Service Centre. Le conseiller Madden croit fortement en l'esprit communautaire et depuis vingt ans il est un pompier bénévole.



Bénévole Provinciale 2009- Nicole Albright

Nicole Albright habite à Belleville avec son époux Harold et leurs trois enfants, Kaylie, Mackenzie et Isaac. Elle est une enseignante à temps plein au niveau élémentaire mais elle trouve toujours du temps supplémentaire pour aider les autres qui sont dans le besoin.

Nicole commença à faire du bénévolat dès son adolescence. Pendant plusieurs années elle aida à son père qui était un entraîneur de diverses équipes de baseball dans l'Association de Baseball Mineur d'Argyle.

Comme enseignante, elle siègea sur plusieurs comités d'école. Ceci lui demandait de donner de son temps après les heures de classe. Elle a également été entraîneuse d'équipes de sport et a surveillé des voyages de nuit ainsi que des danses pour les élèves...pour en nommer que quelques-uns.

Après l'arrivée de ses propres enfants, elle devint meneuse de Sparks. Elle est également une enseignante de catéchèse dans son église.

D'ailleurs, depuis quelques années, Nicole est un membre bénévole de la Commission des Loisirs d'Argyle.

C'est en étant une bénévole que Nicole a rendu sa communauté meilleure.

Félicitations Nicole, pour tes réussites et ta nomination. Ta communauté et la Municipalité apprécient tous tes travaux et ton dévouement. Continue le beau travail !!!

Nos Bénévoles Municipaux Honorés en 2009

District 1 – Bruce Hubbard

- ◆ Joanne Moulaison
- ◆ Bill Crowell

District 2 – Roderick Murphy

- ◆ Larry Pitcher
- ◆ Laurianne Frotten

District 3 – Charles LeBlanc

- ◆ Rosaline Boudreau
- ◆ Andrea Doucette

District 4 – Guy Surette

- ◆ Gordon Surette
- ◆ Raymond Challoner

District 5 – Malcolm Madden

- ◆ Gerry Doucette
- ◆ Don Thibeau

District 6 – Richard Donaldson

- ◆ Ann d'Entremont
- ◆ Claude d'Entremont

District 7 – Kathy Bourque

- ◆ Doris Nickerson
- ◆ Jocelyn Nickerson

District 8 – Aldric d'Entremont

- ◆ Louise LeBlanc
- ◆ Jeanne d'Eon

District 9 – Calvin d'Entremont

- ◆ Tina d'Eon
- ◆ Clinton d'Entremont

Le saviez-vous? - Le programme des enseignes

À partir du 15 juin 2009, vous pouvez faire une demande pour une enseigne civique à deux côtés et un poteau, si vous en avez besoin pour votre demeure principale

Q: Pourquoi une telle offre?

A: Une enseigne civique bien placée facilite la tâche pour les pompiers, les ambulanciers et les policiers. C'est également une aide aux véhicules de livraison et pour donner la direction pour arriver à votre maison.

Si vous dépassez 60 ans, vous avez droit à une installation gratuite de l'enseigne et du poteau.

La quantité d'enseignes et de poteaux disponibles à travers ce programme est limitée, alors il est recommandé de soumettre votre demande aussitôt que possible. Les formules de demande sont disponibles au bureau municipal ou bien sur notre site web. La date limite pour soumettre une demande est le 14 août 2009.

Grand merci !

Du département des taxes

Taux d'Imposition

Le Conseil a approuvé une réduction de 2 cents du taux d'imposition fiscal résidentiel pour 2009-2010 - 1,25 \$ pour chaque 100,00 \$ d'évaluation soit 2 cents de moins que 1,09 \$ en 2008-2009.

Le taux commercial augmente de 2 cents à 2,20 \$ par 100,00 \$ d'évaluation. Les entreprises vont voir leur taxe d'occupation commerciale décroître cette année, ce qui va plus que compenser l'augmentation du taux commercial.

Taxe de transfert d'actes

La Municipalité d'Argyle vient d'appliquer un règlement qui porte sur une taxe de transfert d'actes de cession.

Ce règlement met en vigueur une taxe d'utilisateur de 1% sur la valeur de la propriété étant transférée. Cette redevance s'appliquera seulement à l'acheteur de la propriété. Cette taxe sera perçue par le Conservateur des Actes lorsque la propriété sera transférée.

Votre municipalité travaille pour vous

Le personnel et le Conseil de la Municipalité d'Argyle sont engagés à des projets majeurs dans nos communautés respectives. Voici quelques-uns des projets et des initiatives qui sont actuellement supportés par la Municipalité:

Clinique médicale – Pubnico Head

La Municipalité d'Argyle, la ville de Yarmouth et la Municipalité de Yarmouth ont acheté la clinique médicale, autrefois la propriété du docteur Jacqueline d'Eon, située à Pubnico Head. Cette facilité sera agrandie pour accommoder jusqu'à quatre médecins et une infirmière praticienne. On s'attend que la construction majeure pour agrandir la clinique débutera vers la fin du printemps ou au début de l'été pour se terminer autour du mois d'octobre 2009.

L'aéroport Internationale de Yarmouth

La Corporation de l'Aéroport Internationale de Yarmouth a obtenu 2 000 000 \$ de la province pour ré-établir un service aérien de passagers pour notre aéroport locale. Le service assure deux voyages aller-retour à Halifax et Portland chaque jour de semaine. Portland est le point d'attache pour plusieurs vols vers des destinations partout dans les Etats-Unis. Ceux qui sont intéressés de faire des réservations peuvent téléphoner le 749-0515 ou bien visiter <http://www.starlinkaviation.com>.

Centre Communautaire –Tusket

Le Conseil a octroyé 100 000 \$ de fonds additionnels pour le Centre Communautaire à l'École secondaire de Par-en-Bas. La contribution du Conseil s'élève à 250 000 \$. Ce centre qui doit ouvrir ses portes en septembre 2009, consistera d'un amphithéâtre de 300 sièges et une garderie bilingue ainsi que d'autres services aux résidents.

Réseau d'égout du Parc Industriel de Tusket

Au cours de 2008-2009, Argyle a reçu un octroi de 250 000 \$ pour agrandir le réseau d'égout de Tusket dans le Parc Industriel de Tusket. Ces travaux incluent la construction d'un chemin au long du bord de la rivière Tusket. Le Conseil a déterminé que les lots au long du bord de la rivière sont idéals pour des résidences et, en ce moment, considère changer ses règlements de zonage. La province de la Nouvelle-Écosse a confirmé 60 000 \$ destiné à l'extension finale du réseau d'égout du Parc Industriel de Tusket. Ces deux extensions sont complètement payées par des fonds du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral.

Le coin anecdotique

Dans plusieurs parties des provinces maritimes il y a des familles acadiennes ou des branches de familles qui ont échappées à la déportation en se cachant dans des coins isolés pendant plusieurs années. En Argyle il y a seulement une famille qui a échappé à la déportation. Quelle est cette famille ?

On va faire un tirage parmi toutes les bonnes réponses et le/la gagnant(e) va mériter un bon d'achat cadeau pour un restaurant local.

Postez ou envoyez par courriel à: newsletter@munargyle.com

Municipalité du District d'Argyle

27, chemin Courthouse
CP 10
Tusket, N.-É B0W 3M0

téléphone: (902) 648-2311
télécopieur: (902) 648-0367
courrier électronique: admin@munargyle.com

Municipalité du district d'Argyle bulletin d'information - 2009 printemps/été